

EXTRAIT

du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Siège
35, route de la Quemine
71500 Branges

Séance du 16 octobre 2025

Séance du 16 octobre 2025
Nombre de membres
du Comité Syndical
en exercice : 96

Présents à la séance : 49
Votants : 60

Date de la convocation :
6 octobre 2025
Date de l'affichage :
17 octobre 2025

Objet de la délibération

**Mise à jour du tableau
des effectifs.**

L'an deux mille vingt-cinq, et le seize du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes BEY Sandra, BOISSOT Agnès, BUTTIGIEG Auréline, CHAUSSAT Virginie, DIMBERTON Marie, DUPONT Martine, FAUVEY Audrey, GRAPIN Annick, GUIGON Martine, KOCKELBERGH Suzanne, LAGUT Jocelyne, MOREIRA Véronique, MOREL Martine, POULARD Magalie, THEVENET Catherine, TISSERAND Patricia, MM BARBOTTE Alain, BERNARD Eric, BLANC Eric, BOILLET Stéphane, BONDIER Patrick, BORNEL Daniel, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Christian, COUCHOUX Eric, COULON Jean-François, DONGUY Roger, FARIA Xavier, FATET Alain, GALOPIN Christophe, GELOT Jacques, GONTCHARENKO Alain, GROS Stéphane, GUICHARD Christian, GUIGUE Jean Michel, LABOURIAUX Daniel, MALIN Jacky, MASSOT Denis, MOREY Pascal, PERRET Michel, POUSSIN Luc, SERRAND Franck, TABOURET Christophe, THIÉRIOT Yanick, TREFFOT Claude, VICCHIO Stéphane, VITTAUD Jean-Pierre, WITMANS Matthijs.

Excusés (représentés par) : Mmes BONIN Sylviane (POUSSIN Luc), DEJEAN-AGRON Marie (GROS Stéphane), JAILLET Françoise (FAUVEY Audrey), LACROIX MFOUARA Béatrice (BOILLET Stéphane), RODOT Nelly (CHASSERY Robert), MM CAMUS Denis (MOREL Martine), DE VECCHI Eric (CLERC Christian), MERLIN Denis (MOREY Pascal), MORAND Stéphane (BARBOTTE Alain), PERNIN Philippe (COULON Jean-François), VADOT Anthony (BORNEL Daniel).

Excusés non représentés : Mmes BAILLET Pascale, BLANCHARD Karine, COLIN Christelle, COUILLEROT Chantal, DUROUX Nadine, GROSS Stéphanie, JAEGER Claire, LARUE Anne, PUGEAUT Angéline, VINCEROT Béatrice, MM CLERC Jean-Yves, MARICHY Patrick.

Absents : Mmes DA SILVA Mariana, FRAPPET Martine, GAUTHIER Sophie, GUILLOT Jennifer, MALAISE Laure, MALOIS Jessica, WILLAUER Françoise, MM BADET Guillaume, BENARD Théo, BESSON Stéphane, BEY Pascal, BRAUD Benjamin, CAUZARD Philippe, COLIN Jean-François, COLIN David, DAVID Frédéric, DUBOIS Claude, FERRE Jérémy, FERRIER Antoine, GAUTHIER Bernard, MORAND Johan, PILLON Christophe, REBOULET Jean Michel, VIVANT Jérôme.
○○○○○

Pour anticiper le départ en retraite du directeur du SIVOM, Monsieur le président propose de créer au 1^{er} novembre un poste de rédacteur.

Il propose de supprimer le poste d'attaché principal à compter du 1^{er} janvier 2026.

Suite au départ d'un agent de maîtrise principal, Monsieur le Président propose de transformer le poste d'un agent de maîtrise principal en poste d'adjoint technique.

Par ailleurs deux techniciens principaux de 2^{ème} classe ayant brillamment réussi à l'examen professionnel. Monsieur le Président propose de transformer au 1^{er} janvier un poste de technicien principal de 2^{ème} classe en un postes de techniciens principal de 1^{ère} classe. Le second poste sera transformé en juin 2026.

Tableau des Effectifs du SIVOM du Louhannais	au 1/3/25	Au 1/11/25	Au 1/01/2026
Attaché principal	1	1	0
Ingénieur	0		0
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	1	2
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	3	3	2
Technicien	2	2	2
Agent de maîtrise principal	2	1	1
Agent de maîtrise			
Rédacteur principal 2ème classe			
Rédacteur	1	2	2
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	1	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	2	2	2
Adjoint administratif	1	1	1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	5	5	5
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	3	3	3
Adjoint technique	19	20	20
Poste ouverts	41	42	41

Le Comité Syndical décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président à valider le tableau des effectifs comme proposé ci-dessus à compter du 15 novembre.

Fait et délibéré le 16 octobre 2025

Pour extrait conforme

Le Président,
Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 17 octobre 2025.

Publié, affiché, notifié le 17 octobre 2025.